

Les Cigognes

Saint-Hippolyte
N°27

Laëtitia
Bleger
Miss
France
2004



Sommaire

Les Sapeurs Pompiers de notre commune	p. 2-6
L'église de St-Hippolyte	p. 7-8
Les collines sèches	p. 9
Aménagement autoroutier Sélestat-Colmar	p. 10-11
Histoire d'eau	p. 12-13
La brigade verte	p. 14-15
MISS FRANCE 2004 : retour en images	p. 16-17
Les jeunes à St-Hippolyte	p. 18
Harmonie l'Echo du Ht-Koenigsbourg	p. 19
Les réalisations communales	p. 20-21
En marge de l'affaire Besnard	p. 22-23
Quelques faits marquants en 2003 à St-Hippolyte	p. 24-25
Maisons fleuries 2003	p. 26
Déclaration des récoltes	p. 27
Etat Civil	p. 28
Grands anniversaires	p. 29
Infos pratiques	p. 30
2004 sera une grande année électorale	p. 31
Calendrier 2004	p. 32

Les Cigognes de St Hippolyte Bulletin Communal N° 27 Février 2004

Remerciements aux auteurs
des différents articles : C. Huber, Maire
G. Birg - H. Borocco - A. Huber - J.M. Frantz
R. Jolly - C. Meyblum - R. Rubin,
et au secrétariat de mairie

Maquette Miss France : J-François REBER
Photos Miss France : Gérald MEYER

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal n° 04238 - Imprimé à Riquewihr
Imprimerie-Éditions REBER

EDITORIAL

Avec l'élection de la charmante Laetitia, Miss France 2004, nous avons vécu, à St Hippolyte, une fin d'année palpitante. Un véritable cadeau de Noël qui a ravi petits et grands.

Par quelques mots très simples, dédiés à sa famille et à son village, Laetitia a su conquérir le cœur de téléspectateurs qui lui ont largement accordé leur suffrage. Et nous voilà devenus, pour cette année 2004, le village de Miss France.

Au-delà des nombreuses « retombées » que beaucoup nous promettent, savourons simplement le plaisir intense que nous a procuré cette consécration.

Qu'il me soit encore permis de remercier tous ceux qui, spontanément, se sont joints à la municipalité pour faire de la journée d'accueil de notre nouvelle étoile, un événement rare et exceptionnel pour notre petite cité viticole.

Pour un temps, nos préoccupations municipales ont été reléguées au second plan, sans disparaître pour autant.

En discussion depuis plus de quinze ans, le projet de liaison autoroutière entre Sélestat et Colmar semble devoir se concrétiser. Quel sera le tracé retenu ? Nouvelle autoroute en site propre ou élargissement de la route actuelle ? Nous ne pouvons rester indifférents dans ce débat, car c'est un choix qui peut être lourd de conséquences pour St Hippolyte, ainsi que d'autres communes riveraines.

Toujours dans le domaine de la communication, les internautes se réjouiront, quant à eux, que l'internet à haut débit puisse devenir une réalité à St Hippolyte, grâce à la solidarité intercommunale au sein de la communauté de communes, et à la condition de réunir un certain nombre de préservations.

Une feuille de préservation est glissée dans le présent bulletin.

N'hésitez pas à vous signaler à la mairie ou auprès de la communauté de communes.

J'ai été heureux de pouvoir vous saluer nombreux le 6 janvier dernier à la salle des fêtes, à l'occasion des vœux de la municipalité. Nous avons choisi d'innover un peu cette année, en invitant tous les habitants (St-Hippolyte et vous, déc. 2003). Certes, nous n'aurons pas le plaisir de fêter chaque année, l'élection d'une Miss France parmi nous, mais rien ne nous empêche de faire de ces vœux, un moment de rencontre, sympathique et convivial, entre les habitants et leurs élus.

*Bonne année à vos familles, à vos entreprises et associations.
Que 2004 vous apporte à tous, santé, paix et prospérité.*

Le maire
Claude HUBER



LES SAPEURS POMPIERS

de notre commune

Commune de Sankt Pilt

ORDONNANCE

concernant l'extinction des incendies

Aujourd'hui, le 21 mai 1832, Nous, Maire, Adjoint et Conseil Municipal de la Ville de St Pilt, en séance légale, avons procédé à la rédaction de la présente Ordonnance, dont le but est d'éteindre les incendies qui peuvent se produire aussi bien le jour que la nuit, dans notre commune ou dans les communes voisines et pour que chacun sache ce qu'il a à faire, ne dise pas qu'il ignorait, et que les tâches à accomplir se fassent en ordre, avec zèle, et non en désordre, comme cela arrive trop fréquemment à des moments aussi critiques.

Il est décidé ce qui suit :

Article 1 — Si le feu se déclare la nuit, les quatre hommes qui forment la garde, et les gardes de nuit, se mettront en mouvement le plus rapidement possible : le sous-officier, sans perdre de temps, désignera au Commandant de la Garde Nationale l'endroit où l'incendie s'est déclaré, ensuite, il fera instantanément battre la Marche Générale dans tous les quartiers de la ville par les tambours. Un autre homme de la Garde (N°1) le signale immédiatement au Maire ; le N°2 le signale à l'Adjoint ; les deux autres et les gardes de nuit informent messieurs les conseillers municipaux, qui doivent aussitôt se réunir à la Maison Commune pour s'entendre sur les moyens de service à entreprendre pour éteindre l'incendie. En cas urgent le Maire expédiera deux cavaliers dans les communes voisines pour demander leur aide. Il faut également prévenir aussitôt monsieur le Juge de Paix du Canton.

Il est absolument recommandé que toutes les prescriptions de l'article 1 soient exécutées avec la plus grande rapidité, sans bruit ni désordre, et que de faux bruits ne soient pas répandus.

Article 2 — Aussitôt que la Marche Générale est battue, toute la Garde Nationale, seulement armée du fusil, sous la conduite de son Chef, se réunira sur la place de l'Eglise, pour ne pas barrer la route ; les faisceaux seront formés et la Garde sera conduite sans arme au lieu de l'incendie. De chaque compagnie dix hommes resteront, choisis parmi les plus faibles, sous les ordres de l'adjudant et de deux caporaux ; ils formeront une garde pour les faisceaux et une garde près des fontaines pour

empêcher le gaspillage de l'eau. Les autres hommes de la Garde Nationale seront conduits par un adjudant au lieu de l'incendie, pour y maintenir l'ordre et faire travailler les nonchalants et les curieux. Le Commandant s'y rendra également afin d'encourager ses gens et leur donner les directives nécessaires.

Article 3 — Au même signal que donneront les tambours, tous les habitants mettent des lumières à leurs fenêtres afin d'éclairer la rue et puis se rendre en bon ordre et sans cris bruyants au lieu de l'incendie.

De cette règle sont exclus les personnes infirmes des deux sexes, les enfants en bas âges, ainsi que pour chaque logement une personne chargée de la surveillance. Les femmes, filles et servantes se muniront d'un cuveau leur appartenant, les porteurs de vin, tonneliers, leurs ouvriers et apprentis d'une hotte de vendangeur, pour porter l'eau. On désignera des hommes connus pour leur honnêteté, qui, dans tous les quartiers, visiteront les maisons pour rechercher ceux qui se seraient cachés pour ne pas porter secours et qui, par la suite, auraient à payer l'amende prévue par la loi : 6 à 10 francs, au profit de la famille sinistrée (Code pénal, page 726). Le Maire et l'adjoint se porteront toujours là où le danger est le plus grand pour organiser et faire avancer le travail.

Article 4 — Aussitôt que la Marche Générale aura été battue l'agent de police et les gardes-champêtres ouvriront le dépôt des pompes, y feront de la lumière, sortiront les pompes et tous les accessoires, les remettront aux ouvriers désignés à cet effet qui, sous la conduite des employés de la Mairie, auront à se rendre à toute vitesse au lieu de l'incendie. Puis le même agent de police et ses aides distribueront à toutes les personnes qui se présenteront des seaux à feu, avec lesquels ceux-ci se présenteront le plus vite possible au lieu de l'incendie y formeront là deux rangées l'une en face de l'autre, dont l'une fera circuler les seaux vides, l'autre les seaux pleins.

Des échelles et des pics

Article 5 — Un employé Municipal choisira et commandera les hommes les plus forts et les plus adroits pour l'utilisation des échelles et des pics.

LES SAPEURS POMPIERS

de notre commune

Artisans et professionnels

Article 6 — Au premier signal d'incendie les maçons, charpentiers, couvreurs et ramoneurs, les charpentiers avec les haches, les autres avec les marteaux, se rendront au lieu de l'incendie.

Ceux qui se feront remarquer par leur courage, leur zèle, leur héroïsme par le sauvetage d'un vieillard, d'un malade ou d'un enfant, recevront de la commune ou de la société d'Assurance incendie un Prix et leur nom aura une place d'honneur dans les archives municipales.

Evacuation

Article 7 — Seront choisies quelques personnes pour évacuer des maisons où le feu s'est déclaré, la lingerie, les meubles, les vêtements, le vin, les tonneaux, les bêtes, la paille, le foin, le bois. Ces trois derniers objets s'allumant facilement, on leur accordera une attention particulière, afin d'enlever aux flammes tout moyen de se répandre. Tous les objets évacués seront à mettre en lieu sûr et seront surveillés sous responsabilité.

Article 8 — Toutes les personnes désignées dans l'article 6 devront se rendre aux endroits qui leur seront désignés.

Bien qu'aucune place n'ait été attribuée à Messieurs les prêtres, docteurs et chirurgiens (« Wundarzt »), ils ne sont pas dispensés de se rendre au foyer d'incendie où ils donneront leurs conseils et, en cas de nécessité, porteront secours aux blessés.

Article 9 — Au cas où l'incendie éclate le jour ou au cours de la saison où les habitants ont à faire dans leurs champs, la grosse cloche aura à donner 21 coups d'alerte, imitant à peu près le ton : dan dan dan, et si le danger augmente, les coups, seront de plus en plus rapides et chacun aura à se rendre à la place qui lui est désignée. Le maître d'école sera sur la galerie du clocher observera le feu et fera connaître aux sonneurs si les 21 coups doivent être plus rapides ou plus lents. Quand ceux-ci auront été donnés, un arrêt de 4 à 5 minutes interviendra, puis on recommencera jusqu'à ce que l'arrêt soit ordonné et les sus-nommés se rendront dans les rangs de ceux qui travaillent pour participer.

Article 10 — Comme il n'est pas possible de communiquer la présente ordonnance à tout le monde, le Conseil Municipal a décidé d'imprimer celle-ci en langue allemande et de faire distribuer afin que personne ne puisse affirmer l'ignorer. Les listes qui s'y rapportent sont revues chaque 1^{er} janvier afin de remplacer les décédés ou invalides par d'autres ;

Article unique — Il est clair que chacun qui n'occuperait pas son poste sans avoir de motif valable s'exposerait au mépris de ses concitoyens et s'attirerait la punition prévue par la loi.

(traduction du texte allemand
A. NOBEL – février 1996)

Le corps des Sapeurs- pompiers de Saint-Hippolyte au fil des temps



La lutte contre l'incendie au temps de nos aïeux

Au cours de son histoire, la Ville de Saint-Hippolyte a été souvent ravagée par des incendies. Lors des reconstructions successives, on s'efforçait de tenir compte de ce danger permanent, mais la surpopulation à l'intérieur des murs d'enceinte mena toujours les habitants à rebâtir sur le moindre espace libre. En plus, l'eau faisait défaut ! Des sources captées disparurent et certaines années il fallut chercher au Moulin du Bruch l'eau nécessaire aux hommes et aux bêtes... C'est par les moyens les plus primitifs que les incendies étaient combattus, le plus souvent en laissant la part du feu et en démolissant tout simplement les immeubles voisins du foyer pour éviter la propagation du sinistre.

Il y a plus de 200 ans, en 1769, on reconnut la nécessité d'acquérir deux pompes à bras, alimentées par de longues chaînes de porteurs de seaux, et l'on construisit au « Toerel » un réservoir qui assurait une certaine quantité d'eau en cas d'incendie...

Premier règlement de lutte

En 1800, le chiffre de la population était le double de celui d'aujourd'hui et les risques d'incendie

LES SAPEURS POMPIERS

de notre commune

avaient augmenté d'une manière inquiétante et la lutte contre le feu devait absolument être réglementée. La municipalité rédigea treize articles qui définissaient exactement le rôle de 32 citoyens devant actionner les pompes, de 24 servants des échelles, de 67 porteurs d'eau. Ce fut le premier groupe d'hommes désignés avec précision pour intervenir en cas de sinistre, le premier corps organisé de sapeurs-pompiers, qui, d'ailleurs, devait être assisté de toute la population. En effet, le 21 mai 1832, le règlement fut précisé dans ce sens qu'il indiquait non seulement le rôle des gardiens de nuit, des hommes de service au corps de Garde de ceux qui constituaient la Garde Nationale, mais également des prêtres, docteurs, instituteurs, charpentiers, maçons, ramoneurs, femmes, filles, servantes... Ceux qui refusaient leur aide étaient punis d'une amende. Mais il était aussi prévu une récompense pour ceux qui se distinguaient par leur zèle ou leur courage.

Après 1832, le corps même comptait le Maire comme commandant, 12 conseillers municipaux comme officiers et 152 hommes. Ils eurent à intervenir très souvent et l'ancien capitaine Paul GSELL signale de 1889 à 1927, 17 incendies graves. C'est celui des 2 et 3 décembre 1944, lors de la bataille autour de Saint-Hippolyte qui est resté en mémoire de la génération actuelle. Douze maisons furent totalement détruites par les flammes. Sous les tirs d'artillerie, au milieu des combats de rues, les sapeurs-pompiers assistés de beaucoup de volontaires, accomplirent des miracles de courage et d'esprit de sacrifice et préservèrent Saint-Hippolyte de la destruction totale.

Le dépôt d'incendie et le matériel du moment

Pendant de nombreuses années le dépôt du matériel d'incendie se trouvait derrière la Mairie. Il abritait une motopompe de 45 m³, un chariot pour les tuyaux et deux échelles à crochets. Une échelle portable de 12 m était rangée dans un hangar, place de l'église. Après usage les tuyaux étaient égouttés et séchés à une installation derrière l'école. Ce matériel fut complété et modernisé et comprit bientôt : deux motopompes (45 et 60 m³), deux dévidoirs (dont un servant aux premiers secours), deux échelles à crochets et l'échelle portable de 12m, le tout garé dans un dépôt plus vaste, rue de la Montée. En 1975, on fit l'acquisition pour 1 500 F d'un camion Dodge (carcasse seule) qu'on équipa d'un moteur neuf venu de Paris et qu'on aménagea pour en permettre l'intervention en cas de gros sinistre. En 1978, Freiwilliges Feuerwehr Korps de ZEPPELINHEIM fit cadeau aux sapeurs-pompiers de Saint-Hippolyte d'un fourgon-Pompe Tonne de 1 800 litres (modifié deux ans plus tard sur 3 000 litres). Un second cadeau suivit en 1979 de la

part des amis de ZEPPELINHEIM sous forme d'une camionnette V.W. utilisable pour les petites interventions. Malheureusement, le hangar existant ne permettait pas d'abriter ces trois véhicules. La nécessité d'un dépôt plus vaste et mieux adapté devint donc urgente !

Le nouveau dépôt

Dès 1974, on songea à utiliser, en le transformant, l'ancien abattoir désaffecté depuis longtemps. En 1980, un premier accord de la Commune permit d'envisager les travaux nécessaires. Les plans établis par le Cabinet Chomel, COLMAR, furent acceptés par la Municipalité et les autorités de tutelle et en janvier 1981 on passa à l'exécution. Au rez-de-chaussée, le dépôt proprement dit comprenait un garage avec quatre portes d'accès. Un premier étage fut créé. On installa l'eau, l'électricité, les sanitaires, le chauffage au fuel (air pulsé au rez-de-chaussée, radiateurs au premier étage), et on remplaça la charpente et la couverture avec isolation. Au-dessus du garage se trouvent un bureau pour le Chef de Corps et le secrétaire, une grande et une petite salle de réunion, une cuisine et un magasin d'habillement.

Pour la création de ce nouveau dépôt, une dépense globale de 600 000 F a dû être envisagée, couverte en partie par des subventions d'un montant de 80 400 F. Mais beaucoup de travaux ont été exécutés par les employés communaux et en participation bénévole par des Sapeurs-Pompiers eux-mêmes : Démolition - Gros œuvre - Enduits - V.R.D - Revêtement des sols - Carrelage - Peinture Charpente - Couverture - Isolation. Le dépôt de matériel d'incendie est maintenant remis à sa destination. Il est un sujet de fierté pour nos pompiers et restera pour eux une nouvelle incitation à accomplir sans cesse leur tâche souvent dure et toujours pleine d'esprit de sacrifice au profit de la communauté.

La clique des sapeurs-pompiers, dirigée par Antoine REINBOLD, fort de 21 membres faisait la fierté du Corps de 1975 à 1992. En septembre 1994, fut créée la section des «jeunes sapeurs pompiers» avec à sa tête le président Claude Schielé secondé par Hervé Kientzel. A partir de 1997, ce dernier a pris la relève de Claude Schielé et dirige actuellement une quinzaine de jeunes. Le 26 août 2000, lors de la fête du BICENTENAIRE, le Colonel BOUR a remis leur drapeau aux J.S.P

Les chefs de Corps depuis 1945 à ce jour

- Louis GSELL de 1945 à 1949
- Isidore KRUMB de 1949 à 1969
- Charles EGELE de 1969 à 1972
- Paul GSELL de 1972 à 1974

LES SAPEURS POMPIERS

de notre commune



- Gérard KIENTZEL de 1974 à 2001
- Frédéric WITTERSHEIM de 2001 à ce jour.

LES VEHICULES

1^{er} véhicule motorisé: « DODGE » acheté par la commune en octobre 1975, transformé et remis en état par les pompiers.

Décembre 1976 : remise du fourgon Pompe Tonne par les Sapeurs Pompiers jumelés de ZEPPELINHEIM (véhicule entièrement transformé par les membres du Corps des Sapeurs Pompiers de Saint-Hippolyte entre octobre 1982 et décembre 1983).

1^{er} octobre 1977 : remise du véhicule de 1^{re} intervention Marque V.W par ZEPPELINHEIM.

4 décembre 1983: Remise d'une ambulance (transformée par nos pompiers en véhicule 1^{re} intervention et de commandement), offerte par ZEPPELINHEIM.

5 décembre 1992 : Remise du fourgon incendie offert par ZEPPELINHEIM.

Décembre 2000 remise d'une motopompe flottante – vide cave par la Ville de Saint-Hippolyte.



LES INTERVENTIONS de 1982 à 2003

En moyenne 62 interventions par année (avec une pointe de 88 interventions en 1985)

Dont: 21 Feux d'appartements
28 Accidents
186 Feux de cheminée

le reste sont des interventions diverses.

Les plus importantes sont :

2 mai 83 et 29 mai 83 :

Inondations à GUEMAR les 2 journées entières sur ordre du PLAN ORSEC.

31 décembre 83 :

Feu du pavillon LOFFREDA (maison située à côté du Garage THIRION)

Novembre 85 :

Feu de la maison de M. RAGOUD, rue des Remparts
Feu d'un car de tourisme au Haut-Koenigsbourg (appelé en renfort par le C.S. de Sélestat)

Feu de la décharge municipale (durée 20 jours, les 8 derniers jours 24 heures sur 24, avec formation de 3 équipes de 8 à 10 hommes par équipe).

7 décembre 92 :

Feu de chaufferie à l'école (avec évacuation)

10 avril 93 :

Feu d'appartement chez M. HEYBERGER D.

Mars 94 :

Feu d'appartement chez M. SCHOTTERER J. (avec évacuation des propriétaires incommodés par les fumées).

Feu de la R.M.B (mise en place de l'ensemble de l'alimentation en eau pour tous les renforts: C.S.P. de Ribeauvillé, C.S.P. de Colmar, C.S Ostheim).

12 interventions suite à la tempête du 9 décembre 1993

34 interventions sur 3 jours suite à la tempête du 26 décembre 1999.

Pour l'année 2003, 15 interventions diverses ont été effectuées: entre autres, un feu d'appartement, des accidents de circulation, des feux de cheminée, des nettoyages de chaussée, mais aussi de l'encadrement lors des manifestations de notre commune. 9 exercices dont un de nuit ont été organisés avec une large participation des pompiers.

Conclusion

L'importance d'un corps de Sapeurs-Pompiers dans notre commune :

Le corps local des Sapeurs-Pompiers est indispensable à SAINT-HIPPOLYTE étant donné l'éloignement des centres d'interventions de Ribeauvillé et de Colmar.

Un feu combattu dans les 10 minutes n'a pas le temps de se propager, c'est pourquoi la proximité est importante. De même, pour les accidents de circulation, le fait d'avoir nos Sapeurs-Pompiers sur place, permet d'agir rapidement et de mettre le lieu de l'accident en sécurité avant l'arrivée d'autres secours. Il est donc important de poursuivre l'œuvre entreprise en 1769. Les circonstances ont changé et les moyens également mais les centres de secours avec leurs meilleures volontés ne peuvent être partout en même temps surtout lors de tempête ou d'inondation, la connaissance du terrain est un plus qui permet des interventions plus rapides.

LES SAPEURS POMPIERS

de notre commune

Le conseil municipal reste très attaché à la présence de ce corps de première intervention à Saint-Hippolyte et a engagé, en 2003 encore, un certain nombre de dépenses pour son bon fonctionnement. Les charges et frais d'entretien liés aux bâtiments et aux véhicules s'élèvent à 500 €. Au niveau des effets, 3 120 € ont été engagés notamment pour solder l'achat de vestes dont la dépense a été étalée sur deux ans. Les fournitures et dépenses de petit matériel s'élèvent à 2 200 €. Deux appareils respiratoires avec 2 bouteilles de rechange ont été commandés pour la somme de 2 600 €. Enfin la participation de la commune au service départemental d'incendie et de secours s'élève à 14 377 € pour 2003. Au total, la commune aura engagé pour l'exercice qui s'achève plus de 28 000 €.

Au cours de l'année écoulée, les sapeurs pompiers ont souvent été à la une de l'actualité : en été, avec la canicule que nous avons connue et les nombreux incendies qu'elle a entraînés, ou encore, lors des récentes inondations et catastrophes naturelles qui ont durement touché les régions du sud de notre pays. Ces événements à l'échelle d'un département ou d'une région montrent bien la nécessité des corps de proximité et l'utilité des pompiers volontaires seuls capables d'intervenir rapidement et simultanément sur des sites multiples. Nous avons connu cela lors de la tempête de 1999.

L'actualité c'est aussi la difficulté que connaissent partout en France les corps de sapeurs pompiers à renouveler leurs cadres et leurs effectifs. Comme beaucoup d'autres, le corps de Saint-Hippolyte n'échappe pas à ces difficultés. S'étant installé à Ribeauvillé, Frédéric WITTERSHEIM a manifesté son intention de quitter le corps et donc le commandement. Malheureusement, aucun successeur n'a pu être désigné pour le moment à cause de plusieurs raisons :

- Un faible effectif,
 - Un certain retard de formation des sous-officiers et des cadres susceptibles de prendre la relève,
 - D'inutiles divisions internes au cours des dernières années qui ont empêché de préparer sereinement l'avenir.
- Face à cette situation, les remèdes ne sont pas nombreux ; ils passent par la solidarité, la concertation et la volonté d'agir ensemble. Pour ce faire, un état-major a été formé. Il aura pour mission de réorganiser le corps, de répartir les tâches, de programmer ses activités et les formations pour permettre à ceux qui se sont engagés dans cette démarche de compléter leur formation afin d'endosser des responsabilités et préparer ainsi la succession de Frédéric. La voie de la réussite est difficile et étroite. La municipalité s'engage résolument aux côtés

des pompiers pour que notre corps poursuive la mission qu'il exerce à Saint-Hippolyte depuis plus de 200 ans.

Les Sapeurs-Pompiers sont une fierté pour le village.

Pour recruter un maximum de jeunes, il est nécessaire d'effectuer des manœuvres dans le milieu scolaire car nous avons besoin de la présence de nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève.

La plus belle récompense des sapeurs-pompiers est de se sentir utiles et au service de la population.

Le rôle des J.S.P. filles et garçons : ils y ont tous leur place.

L'avenir d'un corps passe par la formation des jeunes mais surtout par leur engagement. Pour cela, il est nécessaire de les motiver en leur expliquant l'utilité pour le village d'avoir un corps de Sapeurs-Pompiers, le besoin d'avoir des jeunes filles et des jeunes garçons pour assurer la relève. Le regard de la population sur les pompiers est toujours positif.

Les jeunes peuvent entrer aux JSP à l'âge de 9 ans et suivre une formation jusqu'à 16 ans à l'issue de laquelle ils sont nommés SAPEURS POMPIERS.

Les JSP reçoivent une formation par des pompiers de l'encadrement qui suivent eux-mêmes une remise à niveau chaque année. La section JSP de SAINT-HIPPOLYTE fût la 2^e section après Ribeauvillé à être créée.

Et même si, dans le futur, les formations se faisaient en dehors de chez nous, il est important d'avoir des jeunes sapeurs-pompiers volontaires dans notre village.



L'ÉGLISE

de Saint Hippolyte

Dès les premiers siècles, Saint Hippolyte avait une église. Notre commune était propriété de Saint Denis, dont Fulrad avait été Abbé. Comme beaucoup d'autres endroits appartenant à des monastères, elle jouissait d'une certaine prospérité. En 1287, Anselme De Ribeaupierre attaqua, pillà, brûla Saint Hippolyte, sans ménager l'église. Des vestiges subsistent de ces parties si anciennes !

L'église fut agrandie (colonnes octogonales) et le nouveau clocher fut construit en 1822. Les travaux préparatoires commencèrent dès 1819. La première pierre de l'édifice a été posée le 9 avril 1822 par M. le comte de Puymaigre, préfet. Cette pierre se trouve au coin à droite du portail. Elle contient un procès-verbal sur parchemin, renfermant le détail de la cérémonie de ce jour. Il est dommage que cette pierre ne porte aucune marque. La bénédiction de la nouvelle église eut lieu le 28 octobre 1822, par le curé Rumpler assisté d'un grand nombre de prêtres des communes environnantes. Le métrage définitif de cette église s'est terminé le 1^{er} janvier 1823 approuvé par M le Préfet le 16 juin suivant. Ce travail réalisé par M. Setin, directeur des travaux communaux, s'élève à la somme de 48 600 francs. De plus, la commune a été obligée de faire une dépense considérable pour le déplacement de l'orgue et l'achat de bancs (26 de chaque côté). Il est à noter qu'à l'occasion des travaux, on transféra le cimetière qui se trouvait autour de l'église, à l'endroit où il se trouve actuellement. Les tombes furent nivelées et la terre transportée près de la chapelle, de même que la croix qui était près de l'église. Le rapport du maire M. Breitel insiste sur le fait que malgré la dépense considérable d'environ 60 000 francs, les villageois n'eurent pas à apporter leurs contributions. Cependant certains habitants ont manifesté le désir de remplacer une cloche et de la payer par des dons volontaires. Cette nouvelle cloche a été fondue le 17 novembre 1822 et pesait 1 045 kg. Elle a été bénite en l'honneur de St Sébastien le 1^{er} décembre 1822. Malgré sa longue histoire, notre église paroissiale n'en est pas moins devenue une Maison de Dieu dont l'intérieur est digne de la plus grande admiration. Cette église recèle des trésors qui méritent d'être parfaitement connus de tous les habitants.

Visite Guidée

LE CHŒUR :

Cette partie de l'église a été la plus touchée pendant les combats de novembre 1944 et les vitraux ont été complètement détruits. Au bas du vitrail du milieu, derrière l'autel, se trouve l'inscription : « Ces vitraux, sinistrés en 1944, lors des combats pour la Libération de Saint Hippolyte, ont été restaurés en 1947, grâce à la générosité des paroissiens. »



Les vitraux montrent la légende de Saint Hippolyte. De gauche à droite :

- 1° Hippolyte, soldat romain, est baptisé par Saint Laurent à ses côtés, Sainte Concorde
- 2° Hippolyte reçoit la communion des mains de Saint Laurent
- Au centre Jésus et les disciples d'Emmaüs
- 3° Hippolyte est condamné par l'empereur Décie (235).
- 4° Hippolyte, lié aux mains et aux pieds : les deux chevaux qui le traîneront à mort. Au ciel, le Christ tend les mains au martyr.

Chœur, Fresque à droite

Exécutée en 1911 par Franz Schilling (peintre à Freiburg), le pape Etienne I I remet à Fulrade les reliques de Saint Hippolyte.

A gauche de la fresque :

St Hippolyte, cuirasser, avec épée, lance.

A droite de la fresque : St Vitus (St Guy) dont les reliques ont été remises à Fulrade en même temps que celles de St Hippolyte.

Au fond du chœur, à droite, de forme ogivale, non pas un « Tabernakelhauschen » mais une crédence où étaient posées les burettes contenant le vin et l'eau pour la sainte messe.

LA NEF :

Autels latéraux

- A gauche : Descente de Croix

- A droite : St Valentin, protecteur du bétail.

Les deux tableaux ont été exécutés par Bronhold, « Restaurator » allemand, à une date inconnue.

L'ÉGLISE

de Saint Hippolyte

Vitraux latéraux

Représentent les mystères du Rosaire ; ils sont datés de 1880 à 1893. Au bas des vitraux on voit les noms des donateurs. Au fond, un vitrail montre l'Enfant Jésus, la Vierge Marie et Saint Dominique, rappelle l'institution du Saint Rosaire.

Plafond et murs

Le plafond (en bois) porte différents tableaux :

Le tableau du milieu : le Christ avec l'Évangile inscription « se regnant dat in praemium » (en régnant, il se donne en récompense). Autour « Ego sum via veritas et vita » (je suis la voie, la vérité et la vie). Symboles des Évangélistes : bœuf, lion, aigle, ange, Les tableaux carrés : St Ambroise, St Jérôme, St Grégoire, St Augustin, (Pères de l'Église).

Parois de la nef

Au-dessus du Crucifix du Chœur : « Se moriens in pretium » (en mourant il se donne en rançon)

Fresque de gauche : Nativité et Adorations des Rois : « se nascens dedit socium » (en naissant il se donne comme compagnon). Cette peinture a été offerte par la famille Chevroton, ancien Maire de la Commune. Tout à droite, presque touchant le cadre, se détache la figure d'un page : ce serait le portrait d'un des enfants de M. Chevroton. Et le roi qu'on voit au premier plan aurait la figure du curé Kolb (donateur de la fresque du chœur).

Fresque de droite :

La Sainte Cène « Convescens in aedilium » (en mangeant il se donne en nourriture).

Enfin, des parois, à la hauteur des fresques indiquées ci dessus, quatre groupes de saintes, trente-deux tableaux en tout, parmi lesquels on reconnaîtra facilement les apôtres, de nombreux saints particulièrement vénérés en Alsace.

LA CHAPELLE :

Dans cette Chapelle se trouvait également un reliquaire contenant les reliques de Saint Hippolyte et d'autres Saints. Ce reliquaire est de 1766, l'original daté de 1486 est désormais conservé au musée Underlinden de Colmar. Depuis août 1998, pour la fête patronale, les reliques ont été installées dans le chœur et font office d'autel de l'église. Au fond de la Chapelle, un tableau représentant Saint Hippolyte entrant au ciel. Le vitrail de gauche est l'image de St Fulrade, Abbé de St Denis, près de Paris, fondateur de la cité.

En face de la Chapelle, sur la paroi de droite de l'église, une plaque en marbre rappelle le décès de M. Husser, Marianiste, qui au moment des combats pour la libération de St Hippolyte en novembre 1944, fut tué dans la sacristie par un éclat d'obus.



L'ORGUE SILBERMANN

L'orgue est sans nul doute un des bijoux de notre église et l'un des rares orgues Silbermann à être conservé en Alsace. Cet orgue provient du couvent de Marbach, près de Colmar pour lequel il a été conçu et installé en 1734. En 1783, lors de la destruction de l'abbaye et de la vente comme bien national, Mathieu Thirion, maire de Saint Hippolyte, l'achète et le fait transporter sur une charrette tirée par des bœufs. Le monogramme de J.A. Silbermann est sculpté sur un médaillon placé au dos du dispositif, ou clavier secondaire du grand orgue. Bien visible de la nef, ce détail ne se trouve sur aucun autre orgue du maître et témoigne du soin particulier dont cet instrument a été l'objet. La beauté du buffet de chêne, avec ses cinq tourelles et ses quatre plates-faces, la richesse des sculptures qu'un artiste inconnu créa il y a plus de 250 ans. Les quatre angelots qui cachent là-haut leur sourire espiègle et font de cet orgue l'un des plus purs chefs-d'œuvre de J.A. Silbermann. Depuis 1908, le buffet de Silbermann contient un orgue à système pneumatique réalisé par la maison Rinkenbach d'Ammerschwihl. En 1979, une association a été créée pour la rénovation de l'orgue. Deux solutions ont été envisagées par le comité :

1° La construction d'un orgue de chœur, en attendant le jour lointain où le grand orgue retrouvera sa voix.

2° La rénovation complète du grand orgue, en construisant un instrument neuf, tel que Silbermann concevait les siens avec une traction mécanique et les mêmes registres. Pour des problèmes budgétaires, la première solution a été retenue.

(texte de Jean-Michel FRANTZ et A. NOBEL)

LES COLLINES SÈCHES

Un air méditerranéen en Alsace

Du Nord au Sud de l'Alsace, des collines au sous-sol calcaire composent le piémont vosgien. Protégées par le massif montagneux, elles bénéficient d'une pluviométrie faible qui leur confère par endroits un caractère quasi méridional.

Le Piémont reste un de nos plus beaux espaces de nature, tirant son originalité d'une mosaïque de vignes, vergers traditionnels, chemins creux, haies,..... Avec, au sein de ce paysage, ces si singulières pelouses ou collines sèches, qui ne peuvent manquer d'attiser la curiosité de tous les amoureux de la nature. A St-Hippolyte, **le Langenberg et le Bitz**.

De nombreuses espèces végétales et animales typiques des milieux chauds et secs vivent dans ces espaces morcelés de surface réduite. La flore et la faune, particulièrement bien adaptées à la sécheresse, doivent leur origine au jeu des changements climatiques. Après les dernières glaciations, il y a environ 8000 ans, notre région subissait un changement climatique important: l'Alsace entrait alors dans une période chaude et sèche qui permit à une multitude d'espèces méridionales de coloniser la région. Mais un millénaire plus tard, un nouveau renversement climatique survenait, contraignant ces espèces sensibles à la disparition. Pour leur survie dans le fossé rhénan, un seul refuge s'est offert à elles: les collines sous-vosgiennes et leurs micro-climats exceptionnellement chauds et secs.

Sous le sol squelettique se dissimule un substrat calcaire. Ces roches sédimentaires d'origine marine, très perméables, ne retiennent qu'une infime partie des précipitations et s'échauffent très rapidement au soleil. L'ensoleillement, favorisé par l'exposition Sud-Est des coteaux, y est plus important qu'en plaine car la faible altitude des collines est suffisante pour réduire la fréquence des brouillards.

Les landes calcaires, les collines sèches, se présentent sous la forme de spectaculaires paysages de landes arides parsemés de bouquets d'épineux ou de bosquets d'arbres rabougris.

Géologie et climat expliquent le particularisme de ces milieux qui abritent une flore et une faune de plus en plus rares. *Les orchidées* sont les ambassadrices prestigieuses de la flore qui colore les landes au printemps. *L'Aster amelle* qui fleurit à la fin de l'été ou encore les *Héllébores fétides* sont également des espèces typiques des collines sèches. L'ensoleillement important favorise l'abondance d'insectes (*mante religieuse*), nombreux papillons et autres espèces telles *le lézard des souches* ou *le lézard vert* (espèce méditerranéenne).

Le Bollenberg du côté de Rouffach ou encore Le Grasberg à Bergheim sont cités dans de nombreux ouvrages. Mais une belle promenade au Langenberg en passant par le Bitz, fera découvrir à beaucoup de nos citoyens amoureux de la nature ou simples promeneurs, une merveille de la nature, une relique vivante d'un passé vieux de plusieurs millénaires.



Aménagement autoroutier

Le projet d'aménagement autoroutier Colmar-Sélestat avance et devrait se concrétiser par l'inscription au nouveau contrat de plan Etat-Région de 2007. Cette inscription traduira l'engagement des deux signataires quant au financement du projet. Reste encore à déterminer le tracé exact de cette autoroute, ce qui suscite actuellement de nombreuses réunions, concertations... et articles de presse.

Avant toute chose, il est peut-être utile de rappeler brièvement les raisons et les enjeux qui nécessitent cet aménagement.

La circulation, déjà dense aujourd'hui, continuera d'augmenter pendant les années à venir. De l'ordre de 50 000 véhicules par jour à l'heure actuelle, elle passera à plus de 70 000 véhicules par jour en 2015, soit une augmentation de 40 à 50 %, car la RN 83, entre Colmar et Sélestat, concentre sur une seule route, le transit international, interrégional et local. C'est le seul endroit où l'axe Nord-Sud alsacien n'est pas doublé.

Il en découle de fortes nuisances sonores pour les communes riveraines, Guémar et Ostheim étant les plus touchées par le bruit, ainsi qu'un report de circulation sur les voies annexes, notamment la route du vin, les jours de forte circulation ou en cas d'accident.

Avec l'augmentation de trafic prévue pour les années futures, cette situation ne pourra qu'empirer, d'où l'urgence de réaliser une nouvelle route, tout le monde en convient.

Vous avez été destinataires, au mois de juillet dernier, d'un bulletin d'information édité par les services de l'équipement, faisant état des hypothèses de tracé, susceptibles d'être retenues.

Parmi ces hypothèses, l'état favorise celle de l'aménagement sur place, c'est-à-dire l'élargissement de la route actuelle à 2 x 3 voies entre Colmar et Ostheim Nord.

Dans ce cas de figure, il n'y aurait aucun changement supplémentaire entre Saint-Hippolyte et Guémar. Pendant la durée des travaux (3 ou 4 ans), la circulation serait évidemment perturbée, et nous aurions certainement un important report de trafic sur la route du vin. Cette route gardera-t-elle la vocation touristique que nous lui connaissons actuellement ? On peut s'interroger.

Les communes riveraines, Bennwihr, Ostheim, Guémar, Bergheim et Saint-Hippolyte, sont quant à elles, favorables à une autoroute en site propre. La RN 83 serait alors maintenue comme itinéraire de desserte locale et comme voie de substitution. La circulation resterait fluide pendant la durée des travaux, la route du vin serait également préservée.

L'itinéraire, baptisé « option Est » dans le bulletin de la DDE, répondrait le plus à nos attentes. Dans ce cas de figure, la nouvelle autoroute contournerait Guémar par l'Ouest, passerait ensuite à l'Est de Ostheim et Houssen et rejoindrait l'A35 à l'Est de Colmar. Cette proposition a fait l'objet d'un bulletin d'information distribué dans les communes début octobre.

Malheureusement, la commune de Houssen, qui craint d'être enclavée entre une autoroute à l'Est et la RN à l'Ouest, refuse ce tracé, de même que la ville de Colmar qui se verrait obligée de modifier son entrée de ville et son plan de circulation. Ce tracé se heurte en outre à certaines directives européennes, notamment celle de Natura 2000.

Entre l'aménagement sur place et le tracé Est, existe toutefois un tracé qui peut répondre aux souhaits des uns et des autres. C'est ce qu'on a appelé le tracé mixte.

Dans cette hypothèse, l'autoroute passe en tracé neuf au Sud de Guémar et à l'Est de Ostheim. La partie Sud (après la station Total) est réalisée en aménagement sur place jusqu'au Rosenkranz. La RN 83 garde un rôle de desserte locale. L'échangeur de Saint-Hippolyte est maintenu dans tous les cas de figure.

Aménagement autoroutier

C'est sur cette base que nous travaillons lors des réunions de concertation qui se succèdent depuis l'été dernier, à la demande de Monsieur le Préfet.

Le consensus, à mon avis est possible et je reste persuadé qu'à force de dialogue, nous aboutirons à une solution acceptable pour les uns et les autres.

Claude HUBER

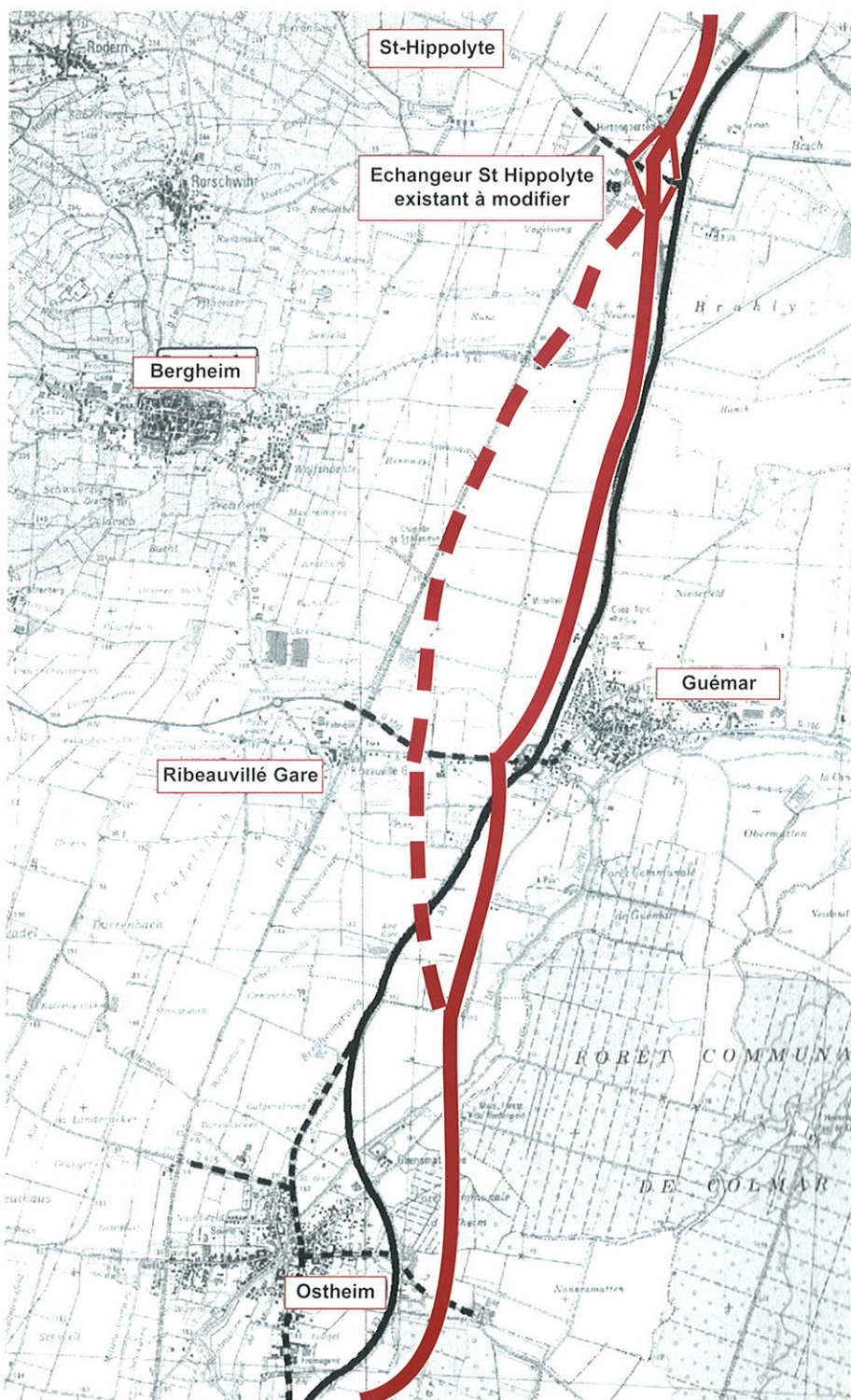
Tracé mixte

Aucun échangeur médian n'est prévu

La RN 83 assure le rôle de desserte locale et d'itinéraire de substitution

Légende :

Projet ———
Desserte locale ———



HISTOIRE D'EAU :

Quand l'eau de la nappe phréatique rejoint les sources pour alimenter le réseau d'eau de notre commune

L'année 2003 fortement marquée par la sécheresse et la canicule nous fait prendre conscience que l'eau est devenue une ressource patrimoniale rare et précieuse qui mérite que l'on s'y attarde.

D'où vient l'eau distribuée à St Hippolyte ?

- ❖ De onze sources sises sur le massif du Taenchel et exploitées par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de St Hippolyte et environs regroupant les communes de St Hippolyte, Orschwiller, Rodern, Rorschwihr et dont le président est Jean Marie KLEIN.
- ❖ D'une source communale dite source de l'Ermitte sise en forêt communale de St Hippolyte
- ❖ Du forage du Niederwald mis en service le 27 septembre 1994 (eau prélevée dans la nappe phréatique) et exploité par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim et environs regroupant les communes de Bergheim, St Hippolyte, Rodern, Rorschwihr et Thannenkirch.

L'eau que nous consommons à St Hippolyte est donc une résultante d'eau de source et d'eau de la nappe phréatique. Ce mélange nous permet d'avoir une eau de bonne qualité dont la composition varie



Fossé alimentant l'ILL

toutefois selon les saisons et l'importance du débit des sources. Le jaugeage annuel des sources, effectué le 10 octobre 2003 a mis en évidence une baisse sensible du débit des sources d'environ 40 %. Les débits constatés sur l'ensemble des sources ont pourtant été jugés très acceptables au vu de la sécheresse et de la canicule exceptionnelles de cette année 2003. L'eau, régulièrement analysée, donne lieu à l'édition d'un rapport annuel complet qui est à votre disposition en mairie. Dans notre bulletin « Les Cigognes » de janvier 2002 nous vous avons proposé un dossier sur les sources. Nous nous intéresserons cette année plus particulièrement à l'eau de la nappe phréatique qui cet été, est entrée pour une part importante dans la composition de l'eau consommée à St Hippolyte.

Si l'eau des sources est d'une pureté exceptionnelle, qu'en est-il de la qualité de cette nappe ?

La nappe phréatique et les « S.A.G.E »

L'eau n'est pas encore rare en ALSACE, mais sa bonne qualité risque de se raréfier si l'on n'y veille pas. La nappe d'Alsace est la principale ressource en eau potable de la région. Elle couvre 75 % des besoins en eau domestique, 50 % des besoins en eaux industrielles et la quasi-totalité de l'eau d'irrigation. Toutefois, la qualité de la nappe phréatique tend à se dégrader au fil des années, suite à des pollutions industrielles, agricoles mais aussi domestiques (rejets des eaux usées des ménages). Actuellement 1/4 seulement de sa superficie est utilisable pour l'alimentation en eau potable sans traitement.

Le Rhin et les cours d'eau qui sillonnent la plaine jouent un rôle important dans l'alimentation de cette

nappe. L'ILL est marquée par des étiages très faibles en été. La qualité de l'eau de l'ILL est médiocre en amont de l'Illwald et relativement bonne en aval. Certains affluents sont fortement dégradés : pollutions domestiques, parfois agricoles et faibles débits en sont la cause. Les milieux ridenti, nés de la proximité de la nappe abritent des zones humides d'importance européenne pour la biodiversité. Ces zones humides représentant un patrimoine écologique majeur pour la région sont en constante régression.

Depuis quelques années des mesures ont été prises pour enrayer la pollution de la nappe. L'opération ferti-mieux issue d'une démarche volontaire en agriculture a permis de limiter les rejets azotés d'origine agricole. La mise aux normes de stations d'épuration et la sensibilisation du public sur l'assainissement permettent de réduire les pollutions domestiques.

Toutefois, l'arrêt de la dégradation de nappe d'Alsace et la restauration des milieux aquatiques nécessitent encore d'importants efforts.

C'est dans cette optique que la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, a proposé la mise en place de SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, regroupant riverains et usagers autour d'un projet commun : satisfaire les besoins en eau en sauvegardant l'environnement. Ainsi est né le projet de **SAGE ILL Nappe Rhin**, regroupant 320 communes sur une superficie de 3 580 km.

La commune de St Hippolyte est concernée par ce SAGE au travers de ses eaux souterraines. En 1996 les élus de la commune en ont adopté le périmètre. Le projet, qui a vu le jour après 4 années de travail, a été validé récemment par le conseil municipal lors de sa séance du 8 septembre 2003.

Le but des SAGE est d'élaborer un document établissant les règles de gestion et les recommandations d'aménagement afin de concilier la protection de la nappe, des zones humides et des cours d'eau, avec le développement des activités économiques. La rédaction de ce document a été confiée

à la Commission Locale de l'Eau. Cette institution rassemble les élus (Conseillers Régionaux, Conseillers Généraux, Maires), les usagers, les associations de protection de la nature et les représentants des administrations concernées par la gestion de l'eau.

Un autre SAGE est en cours d'élaboration : le **SAGE GIESSEN LIEPVRETTE**. Il s'agit là de préserver la qualité de ces deux cours d'eau. Notre commune est concernée par ce SAGE pour les bassins versants du Hinterwald dont les eaux de ruissellement se jettent dans la Lièpvrette. Lors du conseil municipal du 8 septembre 2003 les élus ont décidé d'en adopter le périmètre.

Nos préoccupations vis à vis de l'eau et de sa qualité sont de plus en plus d'actualité, pour preuve le débat national lancé en 2003 par le gouvernement. Cette prise de conscience est déjà une amorce d'une volonté forte de pouvoir transmettre à nos *générations futures une eau suffisante et de qualité.*



L'ILL dans le Ried

LA BRIGADE VERTE

Des gardes champêtres d'un genre nouveau

Historique :

Les gardes champêtres présents autrefois dans tous nos villages alsaciens ont quasiment disparu de nos jours. Certains d'entre nous se souviennent d'eux, circulant à vélo dans les vignes et les champs ou sillonnant les rues du village pour diffuser à pleine voix les communications municipales. Ils inspiraient le respect, la crainte parfois, mais faisaient régner l'ordre pour la tranquillité de tous, en veillant au respect de l'environnement dans le ban communal. Pourtant, cette fonction conserve toute sa raison d'être actuellement puisque la fréquentation des espaces naturels s'accroît, entraînant par la même, une augmentation des risques d'atteinte à notre environnement, à nos sites.

C'est une des raisons qui ont conduit, en 1989, le Conseil Général du Haut-Rhin, sous l'impulsion de son Président, le Sénateur GOETSCHY Henri, ainsi que 75 communes pionnières, à constituer un syndicat qui a pris l'appellation de "Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin" appelé plus communément « BRIGADE VERTE ». Au 01.10.2003, le syndicat compte 290 communes adhérentes.

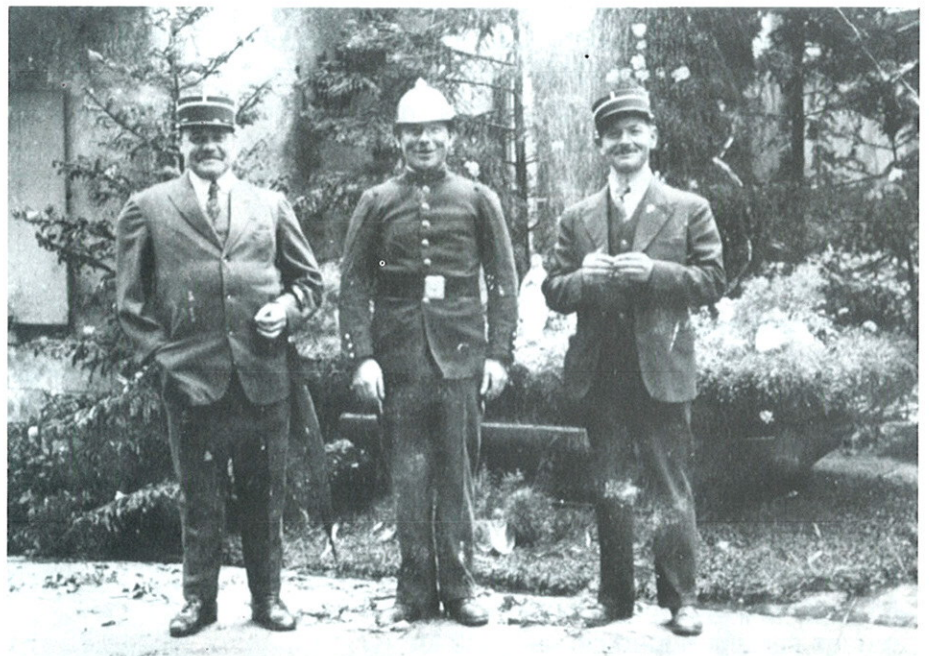
Les gardes qui travaillent sur le ban de la commune de SAINT-HIPPOLYTE sont basés au poste de BENNWIHR et sont au nombre de cinq. Ils sont équipés de véhicules et de motos et sont par ailleurs cavaliers.

Leur action s'exerce toujours et dans tous les cas, en étroite collaboration avec le Maire ou son représentant. Cette structure originale et unique actuellement dans notre pays, permet aux communes adhérentes de renouer avec le traditionnel « Bammert » omniprésent dans le ban communal à une époque pas très éloignée, finalement.

Composée de près de soixante-dix personnes, dont soixante et un gardes de terrain et huit

En effet, répartis actuellement sur dix postes étalés du Nord au Sud du département, les gardes, dont la mission essentielle est la surveillance, doivent déjà, avant tout exercer une action préventive.

S'y ajoute lorsque c'est nécessaire, la répression à l'encontre des personnes peu scrupuleuses. Leur assermentation permet aux gardes, dans certains cas, de verbaliser les éventuels contrevenants.



Emile ROHMER, Paul BLEGER et Hippolyte FLACHE

emplois jeunes, équipés de matériels performants (véhicules, téléphones portables, etc) cette Brigade peut assurer une surveillance en profondeur du milieu rural et intervenir, ponctuellement et rapidement pour régler tel ou tel problème signalé sur le ban d'une commune adhérente: la mission originelle des gardes champêtres redynamisée!

Les fonctions de cette brigade : aussi multiples qu'insolites.....

A l'origine, des motivations environnementales :

- Eviter le saccage de nos paysages par les dépôts sauvages d'ordures ou de gravats,
- Empêcher les chemins forestiers ou les sentiers de randonnées de devenir des pistes de

vitesse pour motos-vertes ou 4x4

- Préserver nos ressources en eau potable en surveillant lacs, ruisseaux et rivières exutoires faciles pour eaux usées de toutes sortes.

Aujourd'hui: un champ d'action et d'intervention beaucoup plus large :

- Opérations funéraires
- Divagation d'animaux
- Intervention pour des animaux domestiques ou sauvages
- Infractions au code de la route (stationnement, non port de casque etc)
- Différend de voisinage
- Tapages nocturne et diurne
- Non respect du permis de construire et du POS
- Sauvetage d'animaux blessés surtout les oiseaux
- Intervention dans les zones infestées de moustiques

En 2002, près de 4000 procédures ont été rédigées pour l'ensemble du département.

Plus concrètement: les interventions à St Hippolyte :

Plus concrètement, au cours des trois premiers trimestres de l'année 2003, la Brigade Verte est intervenue 95 fois à St-Hippolyte soit à la demande du maire soit pour des contrôles de routine. Présents régulièrement dans la forêt communale, dans le Ried ou dans le vignoble lors de patrouille de surveillance, les gardes ont interpellé les auteurs de feux ou de dépôts illégaux. La découverte d'un important dépôt de pneus a mobilisé les élus et les ouvriers communaux soutenus par la communauté des communes.

Les départs et les arrivées de

corps des défunts de la commune ont également été assurés par les gardes.

Lors de certains différends de voisinage, ils ont mis au service du Maire leur compétence de médiateurs.

Les rencontres entre les gardes de la Brigade et les élus permettent d'échanger les préoccupations de la municipalité en matière d'environnement ou d'incivilités et de prendre connaissance de la réglementation spécifique en la matière.

Pour les années à venir: la Brigade Verte en collaboration avec les élus sera particulièrement vigilante dans trois domaines:

- Dépôts de gravats de plus en plus nombreux malgré la proximité de la RMB
- Feux destinés à brûler des déchets de tout ordre: matériaux de construction, papiers, déchets ménagers etc.
- Dégradation préoccupante du Eckenbach

La cotisation au syndicat pour notre commune s'élève actuellement à 2642 € / an.

Conclusion :

Avec plus de 15 ans d'existence, l'utilité de ce syndicat n'est plus à démontrer. La réussite de l'expérience haut-rhinoise ne laisse personne indifférent, a fortiori les élus des autres départements français. Le personnel particulièrement compétent, formé à la police municipale et à l'environnement, est au service des maires dès que nécessaire.

Pour les joindre :

Mairie : 03.89.73.00.13
Brigade Verte de
Soultz : 03.89.74.84.04



M. MULLER Alphonse - Garde Messier

LE RETOUR DE LAETITIA



Dimanche 21 décembre 2003

Venue
de
Mlle Laetitia BLEGER
Miss France 2004

Fontenay

Je suis ravie de vous accueillir!
Bienvenue chez nous!
Bonne nuit
Mlle Laetitia

Le bonheur d'un accueil triomphal
à St-Hippolyte avec nos remerciements
à son hôtelier et à tous ses amis
pour son accueil.
Je t'embrasse.
à tous
à son retour de France!

LAETITIA



Les jeunes dans la Com. Com.

Récemment intégré dans l'Association Enfance Jeunesse, le service jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuuillé souhaite proposer aux jeunes des services variés et de qualité. Le principal objectif de ce service est de leur permettre de s'investir dans la vie socio-éducative de leur commune et de les aider à développer leur sens de la citoyenneté. Le jeune d'aujourd'hui sera l'adulte de demain dont dépendra le devenir de notre société.

Les jeunes doivent en effet découvrir toutes les facettes de notre collectivité, pour s'y sentir pleinement partie prenante et pour nous faire part de leurs nombreuses nouvelles idées.

Une autre vocation du service jeunesse est d'éveiller les jeunes aux nouvelles technologies.

Il est un axe dont l'Association Enfance Jeunesse souhaite aussi poursuivre le développement : l'intensification des projets communs entre le Service Jeunesse et les services associatifs de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuuillé.

L'objectif que se fixe l'association Enfance Jeunesse est de permettre aux jeunes d'être aidés et reconnus dans leurs initiatives personnelles ou collectives, et par là même, de leur permettre de participer à la vie locale et d'être, au même titre que les adultes, des acteurs dans leur ville.

LES JEUNES à Saint-Hippolyte

Malgré le problème de logement de famille existant dans notre village, nous comptons tout de même 139 enfants de 0 à 12 ans, 111 jeunes de 12 à 18 ans et 43 jeunes adultes de 18 à 20 ans !

De nombreuses activités leur sont offertes au sein d'associations et de club sportifs, dans le village : pêche, randonnées, tennis, jeunes sapeurs pompiers, musique, ski,.... Et bien avant l'heure, nos jeunes pratiquaient l'intercommunalité, en se rendant dans les associations offrant diverses autres activités dans les localités voisines et amies : escrime, judo, danse, basket, lutte, musique, football, gymnastique etc... le choix est large, et permet bon nombre de nouvelles rencontres et découvertes...

Ponctuellement, l'Association Enfance Jeunesse, leur propose des activités et Centre de vacances. La dernière sortie à EUROPA-PARK lors des vacances de la Toussaint, à vu débarquer environ 40 enfants de SAINT-HIPPOLYTE ! Bien d'autres choses s'organisent autour du « P'tit Grimm » : piscine, parc aventure, ballades à ski, luge et raquettes....

Hormis toutes ces activités encadrées, le village grouille de mille et une petites passions spontanées, dynamiques et heureuses. Des équipes de football « sauvages » se font et se défont ici et là. Quelle joie de savourer une pizza au pied du Haut-Koenigsbourg après une partie acharnée !

Qui n'a pas connu le plaisir de jouer et sauter dans la benne à marc pendant les vendanges n'a pas encore découvert tous les petits bonheurs qui se cachent dans le vignoble !

La construction de cabanes, voilà encore une activité éphémère et passionnante qui occupe bon nom-

bre de nos petits citoyens, et enrichit profondément leur enfance... Comme dans beaucoup d'autres communes, les activités concernant les adolescents sont moins aisées à cerner et à organiser. C'est un âge où l'on rejette souvent les structures, et en tous cas où l'on cherche à les remettre en cause, ce qui n'est pas toujours du goût des adultes.

Laetitia et Julien, deux jeunes du village, avaient lancé un appel pour créer un petit journal concernant uniquement les activités, souhaits et désirs des ados, cela aurait permis de maintenir un lien et de lever bien des malentendus, cet appel est resté sans réponse,...

Régulièrement nos jeunes se rencontrent dans le jardin du Parc, dans l'abri du bus, sur le réservoir à eau, pour discuter, fumer, écouter de la musique... certes, ces endroits ne sont pas l'idéal pour le voisinage.

Mais que proposer d'autre ?

Nous y travaillons au sein de la commune et de la communauté des communes... Notre village n'est pas à l'abri des problèmes qui se posent dans les grandes villes. Bien au contraire !

Nous serions heureux d'avoir un écho de la part de ces jeunes et des parents pour nous aider dans cette recherche....

La répression est dans l'air du temps, devons nous y souscrire, ou chercher et ouvrir des portes, qui permettraient de vivre ensemble de manière plus harmonieuse, respectueuse et citoyenne ?

H. BOROCCO

LES ASSOCIATIONS de St Hippolyte

Harmonie L'ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG

Au seuil de cette nouvelle année, la musique de St-Hippolyte vous présente le bilan de ses activités au courant de la saison écoulée. Une saison qui a été riche en événements avec plus d'une vingtaine de "services" à l'actif de l'harmonie. Nous revenons ici sur les étapes importantes qui ont jalonné cette année 2003.

L'année musicale a débuté en février avec le traditionnel grand concert d'hiver. Sur scène, 56 musiciens ont interprété un programme riche et varié devant une salle comble. Une fois de plus, le directeur Pascal LACOM a su trouver le juste équilibre entre une partie classique et des morceaux modernes et rythmés. A noter l'interprétation de l'OUVERTURE A ST-HIPPOLYTE, une pièce spécialement composée pour notre harmonie par le compositeur danois Klaus MORTENSEN (présent dans la salle), qui s'est laissé inspirer par le charme de St-Hippolyte et de ses vins au cours de ses nombreux séjours en Alsace.

Comme tous les trois ans et conformément à la tradition, les musiciens accompagnés de leurs conjoints se sont accordés une "sortie détente". Profitant du week-end prolongé du 14 juillet, l'harmonie a effectué un magnifique voyage à la découverte des châteaux de la Loire. Les participants ont séjourné dans la ville de Blois et n'ont pas manqué de visiter les châteaux environnants (Chambord, Blois, Chenonceaux, Villandry) ainsi que de nombreuses curiosités et autres dégustations. Ils en gardent d'excellents souvenirs, d'autant plus qu'ils ont eu droit à un feu d'artifice de toute beauté.

Après la traditionnelle fête du vin nouveau, les membres de l'Echo du Ht-Koenigsbourg se sont réunis en novembre pour leur Assemblée Générale. Comme annoncé, Marc HUBER, le président sortant n'a pas souhaité renouveler son mandat, et cède sa place à Christian GASSMANN. Ce dernier aura donc dorénavant la lourde tâche de conduire la société de musique de St-Hippolyte, un des fleurons du Pays de Ribeauvillé.

Plus tard, les musiciens se sont rendus au domicile de leur nouveau président pour une aubade surprise. Christian GASSMANN n'a pas manqué de remercier les nombreux musiciens présents avant de les inviter à partager le verre de l'amitié. La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale tard dans la nuit.

Enfin, les musiciens ont connu en novembre dernier un moment musical intense. Invités par leurs homologues du Pays de Bade, l'Echo du Ht-Koenigsbourg a eu le plaisir de

se produire Outre-Rhin, dans la toute nouvelle salle polyvalente d'Ichenheim en Allemagne. Pour marquer une amitié entre les deux sociétés qui a débuté il y a maintenant 10 ans de cela, mais également à l'occasion du 40^e anniversaire de l'amitié franco-allemande initiée par Charles De Gaulle et Konrad ADENAUER les musiciens français et allemands se sont retrouvés sur scène pour une partie commune. Le très nombreux public a véritablement ovationné la centaine de musiciens dirigés alternativement par Pascal LACOM et Günter BLASI.

Afin de bien préparer ce concert les musiciens des deux bords du Rhin ont auparavant travaillé leurs partitions lors d'un week-end studieux qui s'est déroulé en Alsace cette fois, au Centre de vacances les Cigogneaux de Labaroche. Une occasion de partager la même passion, mais également de mieux faire connaissance.

Cette année musicale 2003 s'est achevée avec l'accueil de Miss France à l'aéroport de Strasbourg et avec le défilé de Laetitia à travers les rues du village le dimanche 21 décembre en présence de plus de 40 musiciens de notre Harmonie.

Marc HUBER



Pour 2004, de nombreux projets sont déjà en cours, et les prochains mois s'annoncent d'ores et déjà riches en événements avec notamment un concert en Suisse lors du week-end de Pentecôte.



Talus Thirion - Route du Vin

Longueur: 120 m.

Coût du matériel: 2 468,57 € (béton, galets, location d'une pelle hydraulique et plantes)

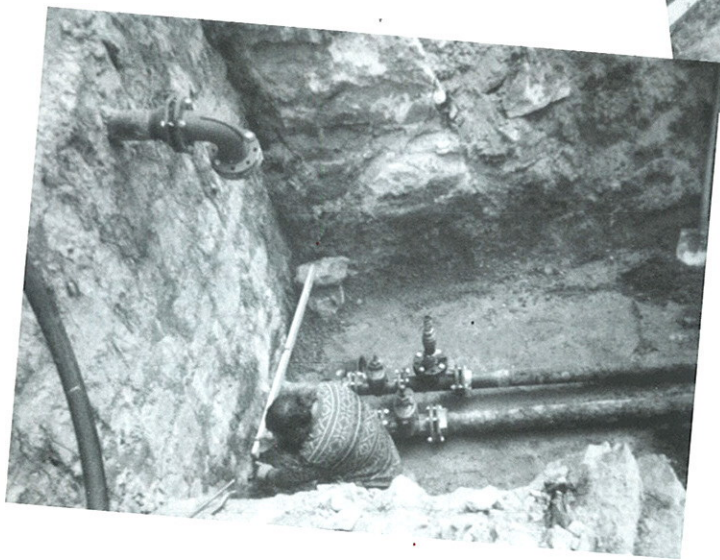
Les travaux ont été réalisés en régie communale.

Aménagement de l'entrée Nord Carrefour Kleinforst

(2002/2003)

Coût du matériel: 16 600,00 € y compris l'éclairage public. Certains travaux ont été réalisés en régie communale.

Subvention du Conseil Général du Haut-Rhin: 3 300,00 €



Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) a procédé à des travaux d'étanchéité et de dérivation du réservoir du Schaentzel.

Les travaux s'élèvent à 22 500,00 €

Les réalisations

Dépôt sauvage de pneus dans le ried de Saint-Hippolyte



Lors d'une patrouille dans le Ried de Saint-Hippolyte, les Brigades Vertes ont découvert un dépôt de pneumatiques sur les propriétés communales de Saint-Hippolyte et Rorschwihr (ban de Guémar). Immédiatement alertés, les services techniques des deux communes ont procédé au ramassage de ces pneumatiques dont les frais d'élimination ont été pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

Alimentation en eau potable : Remplacement de la conduite d'eau rues du Général de Gaulle et de la 5ème D.B

Printemps 2003

Montant du Marché: 131 450,00 €/TTC

Rémunération du maître d'ouvrage (DDAF): 11 000,00 €/TTC

La totalité des factures n'a pas été présentée à ce jour.

Montant versé à la date du 13/11/03: 102 246,42 €

Aucune subvention n'a été accordée pour ce type de travaux.



Installation d'un banc dans la cour de l'école

Pour sécuriser les abords du marronnier en apportant du confort aux enfants et à leurs parents, la commune a fait installer un banc en structure métallique et bois Irocko.

Coût de l'opération: 1 754,53 €



Aménagement Route du Vin Plateau surélevé- mise en sécurité

Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité se sont élevés à 34 950,00 € (y compris les marquages au sol, les panneaux de signalisation et les honoraires de la DDE).

Subvention du Conseil Général du Haut-Rhin:
9 100,00 €



is communales

Réfection de chemins dans le Vignoble

Chemin du Schaflaegerweg

Longueur: 240 mètres de béton.

Chemin vers Orschwiller

Longueur: 30 mètres de béton

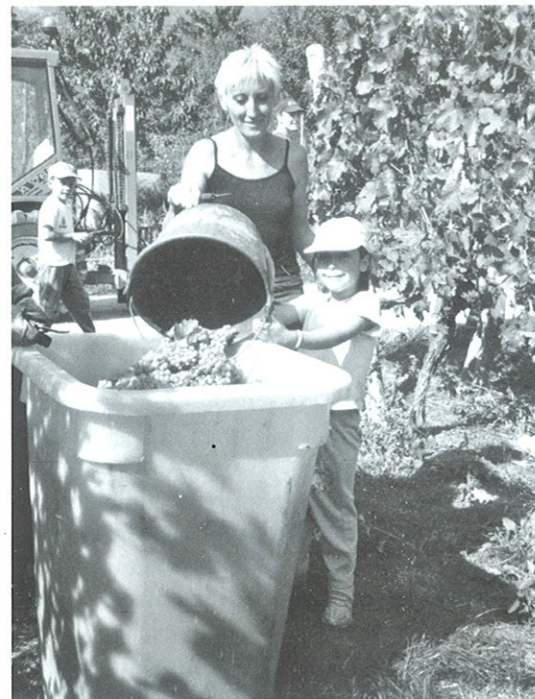
Coût total: 8 700,00 €



Quelques faits marquants

Vendanges des enfants

Le 16 septembre 2003, la classe de Grande Section maternelle et Cours préparatoire est allée vendanger pendant tout un après - midi au milieu des vignes de chez HUBER et BLEGER. Les enfants ont ensuite eu le plaisir de voir le pressoir et les cuves à vin, guidés par monsieur le maire. Enfin, un goûter avec gâteaux au chocolat et jus de raisin frais a récompensé tous les efforts des enfants ravis.



Les élèves du CM1 et CM2 ont vendangé chez M. et Mme THIRION Michel.

Ils avaient en charge une parcelle complète qu'ils devaient terminer dans la journée, pari tenu, le travail a été réalisé avec succès dans les temps.

Les activités du périscolaire

Cette année encore, les enfants du périscolaire ont profité de plusieurs activités: bricolage, pâtisserie, musique africaine, cinéma et plusieurs activités regroupées avec d'autres centres.

Halloween à Europa Park
Féeries de Noël à Europa Park
Cycle piscine
Cycle Ski, raquettes



L'aventure du Parlement des Enfants

Au départ, il y eut la motivation d'un enseignant, M. Claude Holder. Celui-ci participa à un concours (avec présentation d'objectifs pédagogiques) et fut sélectionné avec sa classe d'élèves de CM1 et CM2 pour élire un représentant au Parlement des Enfants.

En janvier 2003, les élections eurent lieu dans cette classe, plusieurs candidats se présentèrent: Jean Meyblum fut élu et Pierre Heinrich, son suppléant.

La classe travailla sur l'élaboration d'un projet de loi, visant à reverser les cagnottes de jeu non gagnées à des associations s'occupant du bien-être des enfants, qui fut envoyé à l'Académie en mars.

Parmi les 16 projets alsaciens, certaines propositions de loi furent retenues par un jury académique et envoyées à Paris. Là, au mois d'avril, le jury national retint en définitive 10 textes.

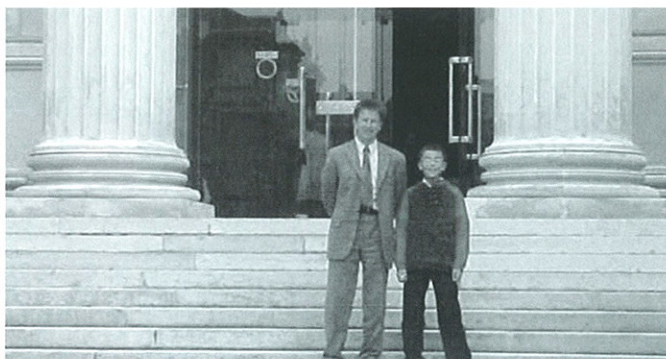


C'est début mai que toutes les classes sélectionnées reçurent les 10 propositions et en débattirent.

17 mai, le jour J est enfin arrivé. Jean, accompagné de M. le Député J.Louis Christ se rendit au Palais Bourbon, comme les 576 autres petits parlementaires.

Tout juste le temps de remplir les formalités d'usage et

les voilà tous déjà convoqués en commission. En compagnie de leurs homologues de l'Académie Antilles-Guyanne, les écoliers alsaciens doivent alors examiner les dix propositions de loi, rédigées par les classes de leurs pairs et retenues parmi plus de soixante textes.



Les trois projets ayant obtenu le plus de suffrages au sein des commissions furent soumis l'après-midi au jugement de l'ensemble du parlement des enfants, réunis dans le grand hémicycle. L'entrée dans ce sanctuaire de la Démocratie et de la République au son des tambours de la Garde Républicaine fut un moment émouvant et inoubliable.

Jean-Louis Debré, le président de l'Assemblée nationale leur rappela que cette journée n'est pas qu'un divertissement, mais aussi un respect des opinions des autres.

Les députés-juniors passèrent au vote: la proposition visant à améliorer la protection des côtes et des eaux du littoral finit troisième, le texte visant à améliorer le regard sur le handicap arriva second et le projet visant à initier les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées aux gestes de premier secours fut adopté par 318 voix sur 577.

Enfin, le palmarès fut proclamé, les prix furent remis et tous les élus en herbe s'en retournèrent dans leur région, chargés de souvenirs et d'émotion.



Installation du nouveau curé

Le 12 octobre dernier, a eu lieu l'installation de l'abbé Jean-Paul ERNST, nouveau curé des paroisses de Saint-Hippolyte, Thannenkirch, Rodern et Rorschwihr dont il a la charge. Claude HUBER, Maire, a accueilli notre nouveau curé, après lui avoir souhaité la bienvenue, trois enfants lui ont remis les clés de l'église. Né à Mulhouse, le 12 octobre 1958, il fut ordonné diacre en 1986, puis curé en 1988. Les maires des trois autres communes étaient présents à cette fête, un verre de l'amitié clôtura ce dimanche.

MAISONS FLEURIES

2003



Maisons avec jardin

1. KNIEBIHLI Marie José	19,04	16. HAEN Alphonse	15,88
2. GASSMANN Charles	19,00	17. GAULY Louis	15,83
3. FRITSCH Bernard	18,29	18. REBERT Marcel	15,75
4. KOEBERLE Alphonse	18,21	19. MULLER Céline	15,25
5. VOGEL Michel	17,83	20. MASSON Marcel	15,08
6. BLEGER Philippe	17,71	MULLER Gérard	15,08
TREIBER Francis	17,71	22. LUDWIG Robert	15,00
8. KOEBERLE Georges	17,54	23. BLEGER Gilbert	14,96
9. GERBER Fernand	17,50	WANNER Albert	14,96
10. HUMBRECHT Jules	17,33	25. SCHMITT Ernest	14,67
11. SCHAEFFER Francis	16,88	BÏRG Gilbert	14,67
12. ROGER Patrick	16,71	27. FRATTINI M. Thérèse	14,58
13. MEYER Auguste	16,44	28. BEVILACQUA Giulia	14,48
14. MEYER René	16,00	29. RUBIN Richard	14,33
15. ILTIS Jacques	15,92	BLEGER Franck	14,33

Maisons sans jardin

1. FAHRER Sylvie	17,92	18. MUHR RAYMOND	15,08
2. SIMMLER Maurice	17,29	WEISS Denise et Alfred	15,08
3. JENNY Eric	17,25	20. LESIEUR Raymond	15,00
4. WEISS Richard	17,25	FESSLER Gérard	15,00
5. JEUDY André	17,08	LESIEUR Brigitte	15,00
6. SONNTAG André	16,88	23. BLEGER Robert	14,83
7. ZANINI Christian	16,79	24. BAGY Gérard	14,71
8. ILTIS Christophe	16,58	25. MULLER Louis	14,50
9. BLEGER Claude	16,50	26. LANSU Eugène	14,33
10. BOMMENSATT Jean	15,92	27. THIRION Achille	14,17
11. BLEGER René	15,71	28. BOROCCO Christian	14,08
12. BLEGER André	15,67	HEYBERGER Philippe	14,08
HAEN Philippe	15,67	BAGY René	14,08
14. COLLAONE/HUMBRECHT	15,58		
15. SONNTAG Micheline	15,50		
MULLER Marcel	15,50		
17. HEYBERGER Michel	15,17		

Hors Concours

Hôtel-Restaurant	
AUX DUCS DE LORRAINE	18,88
Hôtel-Restaurant	
A LA VIGNETTE	16,92
Hôtel-Restaurant	
LE PARC	15,33
Restaurant AU ROUGE	
DE ST-HIPPOLYTE	13,83
Restaurant-Caveau	
A L'ANCIENNE CHAPELLE	12,42
Muret du Dépôt d'incendie	15,25
Hôtel de Ville	16,86
Maison de retraite	12,58
Crédit Mutuel	12,08



Déclaration des récoltes de St Hippolyte

DECLARATION DU VOLUME DE RECOLTE DE VIN D'ALSACE AOC au 25 novembre 2003

	SUPERFICIE TOTALE ares, ca	VOLUME TOTAL HI
APPELLATION ALSACE		
CHASSELAS	310,79	176,49
SYLVANER	2 499,96	1 801,61
PINOT BLANC/AUXERROIS	2 830,17	2 390,87
EDELZWICKER	50,63	367,66
RIESLING	5 815,19	4 193,85
TOKAY PINOT GRIS	4 545,49	3 206,16
MUSCAT D'ALSACE	770,36	558,29
GEWURZTRAMINER	4 389,10	2 622,52
PINOT NOIR	3 694,30	2 243,93
TOTAL ALSACE (A)	24 905,99	17 561,38
APPELLATION ALSACE GRAND CRU		
TOKAY PINOT GRIS (B)	11,31	4,00
APPELLATION CRÉMANT D'ALSACE (hors rebêches)		
PINOT BLANC/AUXERROIS	1 565,67	1 318,36
RIESLING	254,93	154,56
PINOT GRIS	53,36	27,33
PINOT NOIR	187,86	137,78
CHARDONNAY	172,16	138,35
TOTAL CRÉMANT (C)	2 233,98	1 776,38
TOTAL (A + B + C)		
RECOLTE AOC DE LA COMMUNE	27 151,28	19 341,76

Habitants arrivés à Saint Hippolyte

GIRAUD Michelle
10 rue des Remparts
LEH Flavie et Youri
9 rue du Collège
HEINRICH Marc et Sophie
13 rue des Remparts
BIRCKEL Jean
et ZIMMERMANN Christelle
5 rue de l'ancienne briqueterie
WALTZ Thierry et MINOT Virginie
8 rue Charles Bléger
KRIEGER Charles, Annie et Simon
2, rue Kleinfors
GONTARD Claire-Marie
1 rue des Remparts
BLEGER Lucas
33 route du Vin
HUCK Adèle
7 avenue de l'Europe
DULCK Eric et DESCHLER Isabelle
52 route du Vin
KLING Pierre et Marie-Thérèse
83a route du Vin
FOHRER Robert et Evelyne
16 rue des Cigognes
GASPAR Emmanuel et Sophie
82 route du Vin
FUCHS Frédéric, Emeline, Nathan et
COSNEFROY Séverine
4 annexe de la Gare
MARQUET Sylviane
1 place de l'Hôtel de Ville
MEYER Jean-Luc, Elisabeth,
Nicolas, Thérèse, Pierre et Odile
46 rue du Collège
HERRMANN Antoine
48 rue du Collège
HAAS Francis
33 route du Vin
MARK Fabrice et COSNEFROY Marjorie
4 annexe de la Gare
Père Jean-Paul ERNST
1 rue du Chanoine Issenhardt
COUILLIEN Jacques et Jacqueline
17 rue Kleinfors
JUCHERT Damien, Françoise, Maxence
11a rue de la Chapelle
CLAUDEL Franck et THIRION Rachel
83b, route du Vin
KNOBLOCH Robert
48, rue du Collège
MUSSO Jean et Nicole
8 rue Kleinfors

ETAT CIVIL

Naissances

14 avril Florian de Lionel CHOUCHELAMANE et Hélène SANDRIN
9 juin Timothée de Pierre LANSU et Isabelle KOCH
9 juin Romane de Rémy GASSMANN et Nathalie WITTERSHEIM
26 juin Rosalie de Serge SCHUHLER et Sylviane WEYH
12 août Ambre de Robert FOHRER et Evelyne WECK
11 sept. Line de Sébastien BIRG et Anne RAESS

Mariages

8 février Frédéric WITTERSHEIM et Magali LASSERRE
24 mai Yves HEINRICH et Myriam DIETRICH
31 mai Michel BOUCHINDOMME et Carole MEYER
31 mai Maurice DANIEL et Marie Angèle LORENTZ
14 juin Jean-Philippe RUCH et Sandrine FUTTERER
14 juin Julien AUBRY et Angeline ALARDAIN
21 juin David BOLY et Audrey JOANNET
28 juin Marc HEINRICH et Sophie GALEA
27 sept. Emmanuel GASPAR et Sophie DESTREMONT
31 déc. Franck CLAUDEL et Rachel THIRION

Décès

11 février Louise Marie Charlotte BLIND vve LEPAGE
13 mars Arsène VOLKRINGER
14 mars Marie Marguerite ROHMER vve BIECHER
19 mars François MEZI
22 mars Aloïse Charles Joseph WANNER
28 mars Eugène Jules FONNE
3 avril Joséphine LEOBOLD épouse MEYER
6 avril Kurt Emile WEISS
13 avril Marie Juliette DEWIG vve SCHEIBLING
9 mai Marie Marthe KOEBERLE épouse RAFFATH
17 juin Joseph KNOBLOCH
21 juin Joseph Alphonse SIRLIN
27 juin Jeanne Marie KESSLER vve RENCK
9 août Marie Hélène JELSCH
23 août Pierre Léon DIDIERLAURENT
26 août Jeanne Georgette EBLIN vve KREYER
2 septembre Pierre Henri Marcel CANTONNET
4 septembre Marie Berthe BALTZINGER vve BURGHART
7 septembre Sabine Danièle HUMBRECHT épouse DEBUS
17 novembre Paul STOCKY
26 novembre Emma MEYER

Habitants partis de Saint Hippolyte

FESSLER Cathy
4 rue des Vignerons
OPPERMANN
Myriam et Valentin
28 route du Vin
KOHLE R Rémy
4 annexe Gare
GACHER Mathieu,
Cynthia et Maria-Luis
33 route du Vin
MESCHBERGER Denis,
Séverine et Loïc
9 rue ancienne tuilerie
SCHAAL Eric,
Christine Kevin et Eva
9 rue de la Montée
GABRIEL Guillaume
et URBAIN Jennifer
28 route du Vin
ROHMER Marie-Joëlle
23 rue St Fulrade
RICHERT Christian,
Danielle et Hugo
34 rue du Collège
KOCH Valérie, Marvin
et JENNY Allan
58 route du Vin
OPPERMANN Véronique
28 route du Vin
SANCHES Laurianne
5a, route de Rodern
FARNY Jérôme
25a rue de la Montée
BARLIER Stéphane,
Corinne, Pauline et Claire
11a rue de la Chapelle
HESSLER Robert,
Sylvia et Lena
17 rue KleinForst
Père Guy RUHLMANN
1 rue du Chanoine Issenhardt
SIPP Jean-Luc
7 rue St Fulrade
WITTERSHEIM Frédéric,
Magali et Emelyne
1 rue des Tanneurs

Grands anniversaires

80 ans

25/07 Camille HUMBRECHT
17/12 Giulia BEVILACQUA
23/12 Marie-Jeanne FAETIBOLT
27/12 Henri SCIUBA

08/07 Berthe BIEHLMANN
27/07 Marie Louise COSTANZER
27/08 Madeleine FUCHS
31/08 Jeanne BREITEL
20/09 Georgette PFEIFFER

81 ans

10/01 Robert KNOBLOCH
24/01 Jeanne DANSLER
21/03 Marie-Louise HERT
24/04 Jeanne KETTERLE
30/05 Auguste BASTIEN
02/06 Jeanne LUTTENBACHER
03/08 Irène BASTIEN
03/08 Hippolyte MULLER
27/11 Rosalie HUMBRECHT
18/12 Jeanne EGELE

86 ans

15/08 Elisabeth SITTLER

87 ans

03/04 Lucienne SIMMLER
11/09 François BINDER

88 ans

09/02 Corinna SONNTAG
27/12 Georgette BRUNNEMER

82 ans

31/03 Caroline CLASS
31/03 Marie-Louise DURIN
01/04 Jean FAETIBOLT
14/04 Henri SCANDELLA
30/06 Marie-Louise KLEIN
19/08 Roger JOLLY
22/08 Marie Rose HUMBRECHT
23/08 Louis BALL
21/09 Yvonne HUMBECHT
01/10 Jeanne SCANDELLA

89 ans

21/01 Marie-Cécile MULLER
26/03 Georges ADOLF
20/10 Anna DILLINSEGER

90 ans

02/01 Joseph SONNTAG
24/05 Charlotte KOEBERLE

91 ans

13/02 Aloyse WELTER
15/06 Arsène KELLER
08/07 Joseph ULRICH
09/07 Marie Thérèse BAAS
09/08 Angela RIOTTO
29/08 Marie MUNSCH

92 ans

03/11 Joseph KUHN
06/11 Marie BOMMENSATT

93 ans

08/04 Marie HAURY
11/05 Adolphe NOBEL
02/07 Anna HUEBER
06/07 Nathalie HUGNY
02/08 Marguerite ROHMER

96 ans

05/02 Odette CANTONNET
10/04 Maria VOGEL
01/06 Antoine HERRMANN

100 ans

15/04 BAUMEYER Emilie

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE ST-HIPPOLYTE

4 place de l'Hôtel de Ville
68590 St-HIPPOLYTE
Tél : 03 89 73 00 13
Horaires d'ouverture du secrétariat
de mairie :
Lundi — mercredi — jeudi :
matin : de 8 h à 12 h
Vendredi a-midi : de 13 h 30 à 17 h.
fermé le mardi toute la journée.

TRESORERIE DE RIBEAUVILLE

1, rue du Rempart Nord
BP N° 30044
68152 RIBEAUVILLE CEDEX
Tél. : 03 89 73 61 13
Ouverture
Les matins
du lundi au vendredi : 8 h à 11 h 30
Les après-midi
du lundi au jeudi : 14 h à 17 h
le vendredi : 14 h à 16 h 30

SOUS-PREFECTURE

14, rue du Général de Gaulle
BP N° 70048
68152 RIBEAUVILLE CEDEX
Tél. 03 89 73 24 90
Ouverture
Les matins
du lundi au vendredi : 8 h à 12 h
Les après-midi
du lundi au jeudi : 13 h 30 à 16 h 30
le vendredi : 13 h 30 à 15 h 30

EQUIPEMENT

SUBDIVISION DE RIBEAUVILLE
17, rue de l'Abattoir — BP N° 20026
68151 RIBEAUVILLE CEDEX
Tél. : 03 89 73 23 73
Ouverture
Les matins
du mardi au vendredi : 9 h à 11 h 15
Les après-midi
du lundi au jeudi : 14 h 15 à 16 h
ou sur RENDEZ-VOUS

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

VERTE Annexe Gare
Horaire d'hiver :
vendredi de 15 h à 17 h
samedi de 15 h 15 à 17 h 15
Horaire d'été :
vendredi et samedi de 16 h à 18 h
Les horaires d'hiver prennent effet à
partir du 1er novembre et se terminent
au 31 mars de l'année suivante.

INFOS PRATIQUES

VOS RENDEZ-VOUS 2004 AVEC LE BIBLIOBUS

(Rue des Cigognes)
le 4e mardi de chaque mois
de 10h à 12h30 et de 17h45 à 18h30
27 janvier — 24 février — 23 mars — 22 avril — 25 mai — 22 juin 28 septembre — 26 octobre — 23 novembre — 28 décembre

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Hiver :
du samedi 21 février après la classe au lundi 8 mars 2004 au matin
Printemps :
du samedi 17 avril après la classe au lundi 3 mai 2004 au matin
Été : à partir du mardi 29 juin 2003 après la classe

Samedis libérés 2004

17 janvier	21 février	13 mars	3 avril
15 mai	12 juin		

AIDE À DOMICILE

08.03.03.67.68 Domicile France Alsace regroupe des associations à but non lucratif, titulaires de l'agrément Qualité et soigneusement sélectionnées pour leur savoir-faire et leur expérience.

ALLO SENIORS

03.89.32.78.88, un numéro de téléphone pour informer les retraités, les personnes âgées et leurs proches.

PISCINE DES 3 CHÂTEAUX

15 activités nouvelles viennent compléter les 7 activités déjà existantes auparavant. Si vous souhaitez en savoir plus, sur les horaires, les tarifs et les détails des activités, les contre-indications médicales, n'hésitez pas à contacter le personnel de la piscine au 03.89.73.27.27

	Adultes	Enfants
Unitaire	4,30 €	2,65 €
Groupe de		
11 personnes et plus	3,65 €	
Carte 10 entrées	36,50 €	22,40 €
Carte 25 entrées	75 €	46 €
Carte 10 heures	21,50 €	13,20 €
Enfants		
de moins de 4 ans		1 €

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS et FERRAILLES

- objets encombrants : 16 mars — 7 avril — 9 juin — 14 septembre
- ferrailles : 17 mars — 12 octobre

TOURNÉE DES LEVÉES POUBELLES POUR LES JOURS FÉRIÉS

Le samedi 10 avril 2004 au lieu du lundi 12 avril
Le samedi 29 mai 2004 au lieu du lundi 31 mai
Le samedi 30 octobre 2004 au lieu du lundi 1er novembre

2004 sera une grande année électorale

Cantonales et régionales les 21 et 28 mars
Européennes le 13 juin
Sénatoriales le 26 septembre



LES ELECTIONS CANTONALES

Le Conseil Général du Haut-Rhin comprend **31 conseillers généraux, c'est-à-dire 1 représentant pour chacun des 31 cantons du Département.** Ensemble, ils forment le Conseil Général.

Le mandat du conseiller général est de **6 ans.**

Le conseil général est renouvelable au **suffrage universel, par moitié tous les 3 ans.** En 2004, les élections auront lieu dans 14 cantons, mais pas dans celui de Ribeauvillé.

En 2004, les élections auront lieu les **Dimanches 21 et 28 mars.**

LES ELECTIONS REGIONALES

Le Conseil Régional d'Alsace est composé de **47 élus** à raison de 27 conseillers bas-rhinois et 20 conseillers haut-rhinois. (1 026 120 habitants dans le Bas-Rhin pour 708 025 dans le Haut-Rhin)

Le mandat de conseiller régional est de **6 ans.**

Le Conseil Régional est **renouvelé intégralement tous les 6 ans par suffrage universel, avec un scrutin de liste à la proportionnelle à 2 tours.**

En 2004, les élections auront lieu les **Dimanches 21 et 28 mars.**

LES ELECTIONS EUROPEENNES

Le parlement européen comprend actuellement **626 députés.** Après l'entrée dans l'Union Européenne des 12 pays aujourd'hui en cours d'adhésion, **732 députés siègeront au Parlement.** La nouvelle répartition des sièges, fixée par le Traité de Nice, entre les actuels et les nouveaux Etats membres tient compte de la population de chaque Etat.

Dans cette configuration, la France qui avait **87 représentants au parlement européen en aura 78 lors des élections de 2004.**

Les députés sont élus pour **5 ans.**

L'élection des députés européens français a lieu au **scrutin de liste à un seul tour,** mais les listes ne seront plus nationales, **le pays sera divisé en 8 circonscriptions interrégionales.**

Les élections auront lieu le **Dimanche 13 juin.**

LES ELECTIONS SENATORIALES

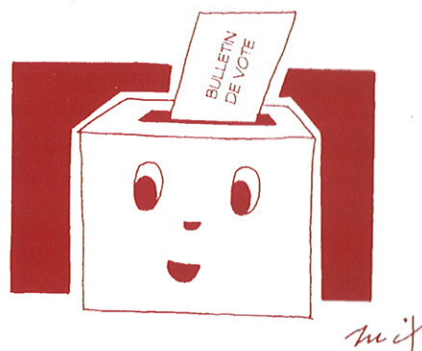
Il y a actuellement 321 sénateurs, ce nombre sera progressivement porté à 346 entre 2004 et 2010.

Le mandat a été réduit de **9 à 6 ans.** Sauf pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, où le mandat a été **maintenu à 9 ans à titre transitoire.**

Le **scrutin uninominal à 2 tours est remplacé en Alsace par un scrutin de liste à la proportionnelle à un seul tour.**

Les **sénateurs sont élus dans chaque département, par un Collège électoral** directement issu du suffrage universel. Ces **1830 « grands électeurs »** dans le Haut-Rhin se composent de 7 députés, 20 conseillers régionaux élus dans le département, 31 conseillers généraux et 1772 délégués des conseils municipaux

Les élections auront lieu le **Dimanche 26 septembre 2004.**



LE CALENDRIER

2004

DATE	HEURE	ASSOCIATION	ANIMATION	LIEU
FEVRIER				
Samedi 7	20 h 00	Musique	Concert d'hiver	S.D.F.
Samedi 14	20 h 00	A.P.P.	A.G.	S/Sol Mairie
Samedi 14	20 h 00	Club Vosgien	A.G.	S.D.F.
Dimanche 15		Club Vosgien	Sortie	
Vendredi 20	20 h 00	Ass. Rénov. Chapelle	A.G.	S/Sol Mairie
Samedi 21	20 h 00	Diablos Rouges	A.G.	S/Sol Mairie
Dimanche 22	12 h 00	Paroisse	Repas paroissial	Salle des fêtes
Dimanche 29	14 h 00	Chorale	Après-midi récréative	S.D.F.
MARS				
Samedi 13		Tennis Club	A.G.	
Dimanche 14		Club Vosgien	Sortie	S/Sol Mairie
AVRIL				
Dimanche 18		Club Vosgien	Sortie	
Dimanche 25		UIACAL	A.G. Arrondissement	S.D.F.
MAI				
Samedi 1er	11 h 00	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
Vendredi 7	18 h 00	Anciens Combattants	Commémoration 1945	S. d'honneur Mairie
Dimanche 16	9 h 00	A.P.P.	Pêche d'ouverture	Etang
Dimanche 23		Club Vosgien	Sortie	
JUIN				
Dimanche 13		Sté de Musique	Fête Dieu + Concert	Mais. Retraite
Samedi 19	13 h 30	Association Sportive	Tournoi à 6	Terrain sport
Dimanche 20	9 h 00	Association Sportive	Tournoi à 6	Terrain sport
Dimanche 20	10 h 00	Chorale	Messe chorales cantonales	Eglise
Mardi 22	20 h 00	Sté de Musique	Audition école de musique	Jardin Public/SDF
Dimanche 27		Comité des Fêtes	Pêche Intersociétés	Etang
JUILLET				
Vendredi 2	19 h 00	Association Sportive	Soirée folklorique	Jardin Public
Samedi 3	20 h 00	Association Sportive	Fête de la Bière	Jardin Public
Dimanche 4		Club Vosgien	Sortie	
Samedi 10	19 h 00	Sapeurs Pompiers	Sanglier à la Broche	Dépôt Incendie
Dimanche 18	8 h 00	Diablos Rouges	Marché aux puces	S.D.F.
Mercredi 21	20 h 00	Comité des fêtes	Concert	Jardin Public
Vendredi 23	19 h 00	Sapeurs Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
Samedi 24	19 h 00	Sapeurs Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
Dimanche 25	11 h 00	Sapeurs Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
Mercredi 28	19 h 00	Sté de Musique	Soirée Musique — Ecole	Jardin public/SDF
AOUT				
Jeudi 5	18 h 00	Syndicat Viticole	Soirée Vigneronne	Jardin Public
Dimanche 8	11 h 00		Fête Patronale/Apéritif-Concert	Place de l'église
Mercredi 11	18 h 30	Tennis Club	Soirée folklorique	Jardin Public
Dimanche 15	10 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci	Etang
Dimanche 29		Club Vosgien	Sortie	
SEPTEMBRE				
Dimanche 12	10 h 00	Ass. Rén. chapelle	Kermesse	Jardin Public/SDF
Dimanche 19	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin nouveau	Jardin Public/SDF
Dimanche 26	12 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin nouveau	Jardin Public/SDF
OCTOBRE				
Dimanche 17		Club Vosgien	Sortie	
NOVEMBRE				
Jeudi 11		Municipalité	Commémoration armistice	S.D.F.
Samedi 13		Sté de Musique	AG + banquet	S.D.F.
Jeudi 18	19 h 00	Ass. Gestion SDF	A.G.	S/Sol Mairie
Jeudi 18	20 h 00	Comité des Fêtes	A.G.	S/Sol Mairie
Samedi 20	20 h 00	Tennis Club	Soirée dansante	salle des fêtes
Dimanche 21		Club Vosgien	Sortie	
DECEMBRE				
Jeudi 2		Anciens combattants	Exposition Libération St-Hippolyte	S.D.F.
Vendredi 3		Anciens combattants	Exposition Libération St-Hippolyte	S.D.F.
Samedi 4	17 h 00	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	Dépôt d'incendie
Dimanche 12			Fête de Noël du 3ème âge	S.D.F.
Mercredi 24	24 h 00	Sapeurs Pompiers	Messe de minuit — Vin chaud gratuit et aubade au clocher	Place de l'Eglise
JANVIER 2005				
Samedi 15		Anciens combattants	A.G.	S/Sol Mairie
Dimanche 23	14 h 00	Anciens combattants	Loto	S.D.F.
Samedi 30	20 h 00	Association Sportive	Soirée Familiale	S.D.F.

Marché gastronomique et artisanal, tous les mercredis à partir du 30 juin de 15 h à 21 h, jusqu'au 15 septembre inclus.



à bientôt Laëtitia...